



Employeur professionnel ne veut pas payer auto entrepreneur

Par **angelina81**, le **17/06/2013** à **17:19**

Bonjour à tous,
Auto entrepreneur depuis un peu plus d'un an, je proposais mes services de téléprospectrice à un employeur professionnel.
Durant les premiers mois je n'ai pas eu de soucis pour me faire payer mes factures, cependant, en février il n'a pas pu me payer et les autres mois aussi.
Début mai il m'a dit par téléphone qu'il voulait mettre fin au contrat, ce à quoi j'ai répondu qu'il fallait un courrier officiel pour faire les choses biens.
A ce jour, aucun courrier reçu, il ne répond plus à mes appels et ne m'a toujours pas réglé ce qu'il me devait.
Je précise qu'il ne m'a jamais renvoyé les contrats signés entre les deux parties même s'il les a et ce malgré mes demandes répétées.
Que dois je faire pour récupérer l'argent qu'il me doit ? J'ai les contrats avec nos en têtes réciproques mais sans les signatures, ont ils de la valeur juridique ?
Je dispose aussi de toutes les factures que je lui ai envoyées et de certains documents qu'il m'avait transmis pour travailler...donc des preuves.
Merci de m'apporter tous les conseils dont vous disposez car je ne vous cache pas que ma situation financière est en péril...
Cordialement

Par **moisse**, le **18/06/2013** à **08:38**

Bonjour,
Vous avez fait erreur de forum, votre problème relève du droit commercial, recouvrement de factures..
Mais nullement le droit du travail.